

Que faire si vous trouvez les documents de quelqu'un/What to do if you find someone's documents

Si vous avez trouvé le document de quelqu'un (passeport, permis de conduire, carte d'étudiant, carte bancaire) et que vous cherchez le propriétaire de ce document, souvenez-vous d'abord de ne pas divulguer de données personnelles.

Il n'existe pas de liste exhaustive de ce qui constitue des données personnelles et de ce qui ne l'est pas. Il est préférable de suivre une règle simple : si certaines informations peuvent clairement identifier une personne, alors ces informations sont considérées comme personnelles.

Ainsi, votre passeport, votre permis de conduire, votre carte d'étudiant ou votre carte bancaire sont des sources de données personnelles protégées par la loi.

La loi impose à tout le monde, même aux tiers, l'obligation de garantir la protection des données personnelles contre tout traitement illicite et tout accès non autorisé à celles-ci. Par conséquent, en cas de découverte de documents ou de cartes, le principe principal est de ne pas nuire à leur propriétaire.

Dans le cas de la découverte de documents :

Réseaux sociaux.

Si vous souhaitez toujours retrouver le propriétaire de documents perdus via les réseaux sociaux, faites attention aux conseils suivants :

- Évitez de publier des photos originales de documents. Cela attire l'attention des escrocs et peut entraîner une diffusion incontrôlée des données personnelles d'une personne.
- Abstenez-vous de divulguer les détails du document (par exemple, ne pas indiquer la série et le numéro du passeport, la date de naissance, l'adresse enregistrée, etc.).
- Dans l'annonce concernant la découverte, limitez-vous à mentionner le lieu de la découverte, le type de document et le nom de famille, les initiales du propriétaire. Pesez les chances que votre publication atteigne le propriétaire du document.

- Il est peu probable que parmi 100 personnes dans une communauté ou un chat, se trouve le propriétaire de documents trouvés dans une gare. C'est différent pour un groupe ou une communauté fermée d'un complexe résidentiel où les documents ont été trouvés, et le propriétaire pourrait effectivement y résider.

Dans un tel cas, il vaut mieux publier une **annonce sur Lafmap www.lafmap.com**. De cette manière, vous montrerez l'emplacement approximatif où vous avez trouvé ce document. Le propriétaire pourra vérifier les endroits où il se trouvait lorsqu'il a perdu ses documents sur la carte, et il sera plus facile, par rapport aux réseaux sociaux, de trouver votre annonce et de vous contacter.

Police.

La plupart du temps, nous ne connaissons pas le propriétaire des documents perdus, donc nous ne pouvons pas "informer immédiatement la personne qui a perdu les documents et les lui rendre." Une décision sage est de remettre la trouvaille à la police - signalez-la à la hotline 102 ou contactez la patrouille de police la plus proche.

Bureau des objets perdus.

Méthode quelque peu archaïque, dont beaucoup ne sont même pas conscients de son existence. Malgré cela, de tels bureaux existent dans le métro de Kyiv, les unités de la police de patrouille et dans les centres de prestation de services administratifs. Malheureusement, il n'existe pas de liste exhaustive des bureaux des objets perdus, il faut donc les rechercher séparément dans chaque localité. À Lviv, par exemple, le bureau des objets trouvés fonctionne comme une entreprise communale à part entière "Agence des ressources du Conseil municipal de Lviv" et fournit ses services moyennant des frais, dont le montant est déterminé par le conseil municipal.

Les bureaux des objets perdus, à de rares exceptions près, ne sont pas particulièrement populaires, cependant, ils constituent un moyen auxiliaire de restituer les documents perdus, surtout en cas de perte dans les transports en commun ou les bâtiments administratifs.

Dans le cas de la découverte d'une carte bancaire :

- Appelez la hotline de la banque figurant au dos de la carte et signalez la trouvaille. La banque peut contacter immédiatement le propriétaire et l'informer de la perte, du blocage et du réémission ultérieurs de la carte, tout en vous conseillant de détruire la carte.
- Remettez la carte trouvée à la succursale la plus proche de la banque respective dès que possible.

En aucun cas, vous ne devez conserver la carte pour vous-même ou essayer de l'utiliser - de telles actions peuvent être considérées comme une fraude ou une appropriation indue de la propriété d'autrui!

Page in English

If you've found someone's document (passport, driver's license, student ID, bank card) and are looking for the owner of this document, first of all, remember about not disclosing personal data.

There is no exhaustive list of what constitutes personal data and what does not. It's best to follow a simple rule: if certain information can clearly identify a person, then that information is considered personal.

Thus, your passport, driver's license, student ID, or bank card are sources of personal data protected by law.

The law imposes on everyone, even third parties, the obligation to ensure the protection of personal data from unlawful processing and unauthorized access to them. Therefore, in the event of finding documents or cards, the main principle is not to harm their owner.

In the case of finding documents:

Social networks.

If you still want to find the owner of lost documents through social networks, pay attention to the following advice:

- Avoid posting original photos of documents. This attracts scammers' attention and can lead to uncontrolled dissemination of a person's personal data.
- Refrain from disclosing document details (for example, do not indicate passport series and number, date of birth, registered address, etc.).
- In the announcement about the find, limit yourself to mentioning the place of finding, the type of document, and the last name, initials of the owner.
- Consider the chances of your post reaching the document owner. It's doubtful that among 100 people in a community or chat, there is the owner of documents found at a railway station. It's different for a closed group or community of a residential complex where the documents were found, and the owner might actually reside there.

In such a case, it's better to **publish an announcement on Lafmap www.lafmap.com**. This way, you'll show the approximate location where you found this document. The owner will be able to check the places where they were when they lost their documents on the map and it will be easier, compared to social networks, to find your announcement and contact you.

Police.

Most of the time, we're not familiar with the owner of lost documents, so we cannot "immediately inform the person who lost the documents and return them." A wise decision is to hand over the find to the police - report it on the hotline 102 or contact the nearest police patrol.

Lost and found office.

Somewhat archaic method, many are not even aware of its existence. Despite this, such offices exist in the Kyiv metro, units of the patrol police, and at centers for administrative services provision. Unfortunately, there is no exhaustive list of lost and found offices, so you need to look for them separately in each locality. In Lviv, for example, the lost and found office operates as a full-fledged communal enterprise "Agency of Resources of the Lviv City Council" and provides its services for a fee, the amount of which is determined by the city council.

Lost and found offices, with rare exceptions, are not particularly popular, however, they are an auxiliary way to return lost documents, especially when it comes to loss in public transport or administrative buildings.

In the case of finding a bank card:

- Call the bank's hotline listed on the back of the card and report the find. The bank can contact the immediate owner and inform them about the loss, blockage, and subsequent reissuance of the card, while advising you to destroy the card.
- Hand over the found card to the nearest branch of the respective bank as soon as possible.

Under no circumstances should you keep the card for yourself or try to use it – such actions may be considered fraud or misappropriation of someone else's property!

Revision #3

Created 2 May 2024 10:56:35 by JuliaJB

Updated 8 May 2024 09:08:50 by JuliaJB